

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 12 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 septembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumén, siége à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : PRIGENT Christian ; CONNAN Guy ; JOBIC Cyril.



DELBU2023-09-085

Eau et assainissement - Projet ECOD'O 3 - convention de partenariat entre la CCI Bretagne et l'Agglomération

ECOD'O, est un programme d'actions pour sensibiliser le monde économique à la préservation de la ressource en eaux et aux bonnes pratiques. Expérimentés de 2019 à 2022 sur le Département du Morbihan, les projets ECOD'O 1 & 2 ont permis de développer et de déployer un programme de sensibilisation et d'optimisation de la gestion de la ressource en eau auprès de 41 entreprises du Morbihan.

En 2022, fort des résultats positifs de cette première expérimentation, le projet ECOD'O 3 constitue un prolongement du projet en étendant l'expérimentation aux 4 départements bretons, par le déploiement des outils et méthodes enrichis des expériences initiales, et en poursuivant la dimension expérimentale par des projets de boucle locale de l'eau (2 EPCI en 56) ou de sensibilisation à grande échelle (« petites gouttes » en 22).

ECOD'O 3 conserve son approche partenariale à la dimension régionale, à l'initiative de la DREAL Bretagne, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Bretagne, ainsi qu'à la dimension territoriale avec les services déconcentrés de l'Etat (DDPP, DDTM), des collectivités ayant la compétence production/distribution d'eau, des syndicats d'assainissement et d'eau potable, l'ensemble étant piloté à l'échelle de la coordination régionale par la CCI Bretagne et à l'échelle du déploiement départemental par la CCI territoriale concernée.

ECOD'O 3 vise à poursuivre et à renforcer la dynamique engagée dans le cadre d'ECOD'O 1 & 2 en poursuivant d'une part, les diagnostics en sollicitant de nouvelles entreprises à l'échelle régionale et d'autre part en accompagnement d'entreprises déjà engagés.

Les entreprises ciblées sont implantées sur le territoire de la collectivité, déploient des activités industrielles ou touristiques et ont été sélectionnées suite à un appel à manifestation d'intérêt régional.

Afin de participer au programme permettant aux entreprises du territoire Guingamp-Paimpol Agglomération de bénéficier de diagnostics gratuits, une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne doit être conclue.

En contrepartie une participation financière de 4 000 €, nette de taxe sera versée à la CCI Bretagne.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- De participer au programme ECOD'O 3 pour l'année 2023 ;
- D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat présentée en annexe et tous les documents y afférents ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

